

La gazette du réseau

N°6 - juin, juillet, août, 2002



EDITORIAL

« ON Y V.A.E » Par Jean MISSONNIER, ingénieur de la DRAF IDF (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt), membre du comité de pilotage de TEE IdF.

La loi de modernisation sociale et les projets de décrets d'application font de la Validation des Acquis de l'Expérience une nouvelle voie "normale" d'accès à la certification: il faut imaginer pouvoir délivrer tout ou partie d'un diplôme au titre sans formation et sans "épreuves d'examen". La prise en compte réelle de nouveaux publics implique un changement des pratiques de certification susceptible de répondre à la fois, en termes qualitatifs et quantitatifs à la demande des usagers. Ces nouvelles pratiques doivent obligatoirement s'articuler avec celles des autres modalités de certification.

C'est pourquoi le dispositif régional Ile de France concernant la VAE pour les diplômés et titres relevant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ne sera efficient qu'au second semestre 2003. Il importe en effet:

- que les Jurys disposent d'outils référents qui justifient leurs décisions pour certifier dans de bonnes conditions
- que les acteurs impliqués dans l'accompagnement des candidats à la VAE puissent être formés pour aider l'utilisateur à analyser son expérience et à constituer le dossier de VAE qui reste la pièce maîtresse de la procédure de certification
- que l'information - accueil des candidats à la VAE demeure un point important du dispositif. Cela nécessite une organisation propre au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et une présence dans toutes les structures interministérielles qui vont se mettre en place au niveau régional.

D'ici cette échéance, pour les candidats qui veulent réduire la durée de leur plan de formation, diverses solutions existent:

Il est toujours possible de faire valider des acquis académiques et de passer des épreuves certificatives de pré-acquis avant toute formation. Le dispositif de demande de dispenses d'épreuves perdure grâce à la validation des acquis professionnels jusqu'au basculement vers la VAE. Le choix d'un diplôme basé sur le dispositif des unités capitalisables permet au moins au niveau V (CAPA, BPA...) d'entrer en formation de façon quasiment permanente. La formation est composée, en effet, de modules de 5 à 10 jours qui peuvent être suivis de façon totalement indépendante.

La DRAF – SRED, mais surtout deux points "information conseil orien-

tation" basés auprès des LEGTA de St Germain en Laye (78) et de Brie Comte Robert (77), peuvent recevoir tout futur apprenant sur rendez-vous afin d'explicitier au mieux les procédures de certification et d'adapter le cheminement le plus judicieux selon le projet professionnel exposé. Ces deux points P.I.C.O sont:

St Germain en Laye: Mme Moisan tel: 01 30 87 18 40

Brie Comté Robert: Mr Germain tel: 01 60 62 33 33

Espérons que la VAE aura à la différence de la VAP le succès attendu auprès des publics visés.

AGENDA

- Le congrès sur « La pratique du développement durable dans les entreprises » organisé par Entreprises Pour l'Environnement se tiendra à Versailles les 4 et 5 juillet. EPE tel : 01.55.69.13.33 / web : www.iaj-2002.org
- Le 11 juillet le Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris recevra une conférence « Rio de Janeiro, dix ans après », 292, rue St Martin 75003 Paris, CNAM mail : fauvarqu@cnam.fr
- Du 25 au 30 août les 19^e rencontres du réseau Ecole & Nature. Tel: 02 54 870 860
- Le réseau IDEAL organisera les « 7^e assises nationales des déchets ménagers et assimilés » du 10 au 11 septembre à Agen. Contact R.Plattel tel : 01.45.15.09.09, fax : 01.45.15.09.00, mail : r.plattel@reseau-ideal.asso.fr
- L'espace Champerret à Paris accueillera du 19 au 23 septembre « Vivez Nature » : le salon de l'agriculture biologique et des produits naturels. Tel : 03.86.78.19.20/fax : 03.86.78.19.21/mail : viveznat@club-internet.fr / web : www.vivez-nature.com
- La seconde édition de la biennale de l'environnement aura lieu du 3 au 6 octobre à Bobigny. Contact : V.Gallais tel : 01.44.89.82.82, web : www.citesplanete.com.fr
- Le colloque « valorisation des déchets industriels, collectivités : vers quel partage des responsabilités ? » se déroulera le 16 octobre au CNIT à Paris la Défense. Contact : ADEME tel : 02.41.20.42.51, web : www.ademe.fr

Le réseau TEE Ile-de-France est porté par l'Institut De l'Ecologie en Milieu Urbain (IDEMU)

Territoires Environnement Emplois Ile-de-France

48, rue d'Hauteville – 75010 Paris - tel : 01 42 46 45 26 - fax : 01 42 46 45 36 - e-mail : reseautee@globenet.org - www.reseau-tee.net

L'équipe d'animation est à votre disposition de 9h à 18h : Mathias ADER - Gabriel CALVOZ – Judith VIGIER.

SOMMAIRE

| | |
|---|--------|
| Editorial | p. 1 |
| Agenda | p. 1 |
| Les relais vous informent | |
| Montreuil Vincennes Energie, relais de TEE IdF pour les économes de flux | p. 2 |
| Des nouvelles du Graine Ile-de-France | p. 2 |
| Le réseau vous informe | |
| L'observatoire sur les nouvelles activités du secteur de l'environnement en Ile de France: le rapport 2002 vient de paraître! | p. 2 |
| Echanger avec les autres membres du réseau TEE IdF | p. 3 |
| Brèves | p. 3 |
| Faire reconnaître son expérience | p. 4 |
| L'accès des emplois jeunes à la fonction publique territoriale | p. 4 |
| Formation aux métiers de la protection et de la valorisation de l'environnement en Ile-de-France | p. 5/6 |
| Echanger vos expériences | |
| Des agents d'environnement en milieu rural aux écogardes il n'y a qu'un pas | p. 7 |
| Votre réseau sur les emplois en environnement | p. 8 |

LES RELAIS VOUS INFORMENT

Montreuil Vincennes Energie, relais de TEE IdF pour les économes de flux

Afin d'assurer au mieux sa mission d'information concernant les métiers de l'environnement, TEE s'appuie sur des relais locaux et thématiques jouant le rôle de pôle ressource et d'information. Montreuil Vincennes Energie est le relais local de TEE pour le métier d'économe de flux.

MVE est une association loi 1901 créée en 1999 à l'initiative des communes de Montreuil et de Vincennes et en partenariat avec la ville de Stuttgart. Soutenue par les villes de Montreuil et Vincennes, EDF, l'ADEME, le Conseil Régional d'Ile de France, MVE est un Point Info Energie (PIE) et conseille d'ores et déjà les particuliers, les entreprises et les collectivités sur leurs problèmes énergétiques. Vous pouvez également les contacter si vous désirez travailler dans le secteur de l'économie d'énergie. Vous recevrez conseils et informations pour vous orienter et vous former. Mais MVE accompagne également les employeurs potentiels désireux de créer des postes dans ce domaine. Cette association vous fera, en effet, profiter de ses compétences et de son expérience tout au long de la démarche de création de poste.

N'hésitez pas à les contacter:

Mr Hakim Hamadou MVE 12 boulevard Rouget de Lisle 93100 Montreuil tel: 01 42 87 13 55, fax: 01 42 87 13 54, mail: agence.mve@libertysurf.fr

Des nouvelles du GRAINE Ile-de-France

Le GRAINE Ile-de-France, relais de TEE IdF pour les activités du domaine de l'éducation à l'environnement, nous informe:

- Les 19èmes rencontres du réseau école et nature se dérouleront du 25 au 30 août sur cinq sites de la région centre: ces journées auront pour thème: « la place de l'imaginaire dans l'éducation à l'environnement ».

- « Le guide pratique d'éducation à l'environnement - monter son projet » est à votre disposition auprès du réseau école et nature. Il contient toutes les informations pratiques pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet d'éducation à l'environnement.

Contact Réseau Ecole et Nature - 16, rue Ferdinand Fabre, 34090 Montpellier - tel: 04 67 02 25 70 - www.ecole-et-nature.org.

LE RESEAU VOUS INFORME

L'observatoire sur les nouvelles activités du secteur de l'environnement en Ile-de-France: le rapport 2002 vient de paraître!

Territoires Environnement Emplois Ile-de-France a réalisé un observatoire des activités, développées dans le cadre du dispositif « Nouveaux Services Emplois Jeunes », qui concourent à la protection et la valorisation de l'environnement.

On y apprend que 2241 postes ont été créés en Ile-de-France dans le cadre du dispositif, majoritairement par des collectivités territoriales.

Les 21 « activités repères » de ce secteur sont présentées sous la forme de fiches. Employeurs et employés pourront ainsi trouver, pour chacune des activités, de nombreuses informations (missions principales, documents de référence), des éléments d'analyse ainsi que les actions mises en place en Ile-de-France par les acteurs du réseau.

De plus, l'observatoire, en tenant compte des échanges au sein du réseau et dans le cadre de la plateforme de professionnalisation, souligne les principaux enjeux pour ces nouvelles activités de l'environnement : Quelle pérennisation des activités? Quelles voies de professionnalisation des jeunes et de reconnaissance de leurs acquis professionnels? Quelle reconnaissance des métiers émergents? Des sujets sur lesquels les membres du réseau TEE IdF travaillent.

Vous pouvez consulter le rapport 2002 de l'observatoire sur le site www.emploisjeunes-idf.org (lien sur la page d'accueil) ou nous le demander; nous vous enverrons un exemplaire. Pour toute remarque, information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter, tel : 01 42 46 45 26 ou mel : reseautee@globenet.org.

A retenir en Ile-de-France :

- Les embauches concernent très majoritairement des jeunes de faible niveau de formation.
- Plus du tiers des postes étaient vacants au 31 juillet 2001.
- La sortie du dispositif des jeunes embauchés dans l'environnement interviendra principalement en 2003 en particulier pour les agents d'environnement de proximité (350 postes créés en 1998), les agents de médiation de l'environnement (300 postes créés en 1998), les ambassadeurs du tri (200 postes créés en 1998).
- Le dispositif emplois jeunes a permis le développement important de postes liés à l'environnement de proximité : Il a permis de répondre à une très forte demande sociale d'entretien, de surveillance et de préservation des espaces de proximité en zone urbaine (961 postes d'agent d'environnement et de médiateurs de l'environnement). De même, les activités d'éducation et de sensibilisation à l'écocitoyenneté ont fortement été développées en particulier dans le domaine de la gestion durable des déchets (413 postes d'Ambassadeurs du tri).
- Le programme NSEJ a permis l'accompagnement des politiques décentralisées de l'environnement: Les collectivités locales ont créé de nombreux postes techniques ou à responsabilité, occupés par des jeunes à haut niveau de formation initiale (bac+2 et plus).

Echanger avec les autres membres du réseau TEE IdF

Depuis quelques mois, des informations sont envoyées par les animateurs de TEE IdF aux membres du réseau sur leur boîte mail. Grâce aux premières "dépêches du réseau", vous avez ainsi rapidement été informés de nouveaux financements, des modifications des concours de la Fonction Publique Territoriale, ... Peut-être auriez-vous aimé réagir à ces sujets; ou échanger avec les autres membres du réseau des informations, mais aussi des conseils, et profiter de leur expérience pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans votre structure... Pour cela, un outil existe : la liste de discussion.

La liste de discussion est un outil très facile à utiliser. Il suffit d'avoir une adresse e-mail. Une fois inscrits, tous les participants peuvent envoyer un message, qui sera automatiquement diffusé à l'ensemble des autres participants.

Seriez-vous intéressé pour vous inscrire à une liste TEE IdF, avec pour thème les métiers de l'environnement en Ile-de-

france?

Oui non

De quelles thématiques souhaiteriez vous que cette liste traite?

Les métiers du secteur de l'environnement (connaître les métiers, informations techniques sur les métiers)

Les formations

La création de postes et/ou de structure

Le dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes

La fonction publique d'état ou territoriale

Les financements et la pérennisation de vos activités

La recherche d'emploi ou de stage

autres, précisez.....

Souhaitez vous:

avoir accès à toutes ces thématiques,

pouvoir choisir les thématiques qui vous intéressent

Pouvoir choisir le secteur d'activité qui vous intéresse

Retourner ce questionnaire à TEE IdF, 48 rue d'Hauteville, 75010 Paris ou par fax: 01 42 46 45 36.

Attention, le questionnaire ne tient pas lieu d'inscription, nous vous informeront par la suite des modalités.



Brèves Brèves Brèves Brèves Brèves Brèves Brèves Brèves Brèves Brèves Brèves

Guide on-line des formations aux métiers de l'environnement

Votre projet professionnel s'oriente vers le secteur de l'environnement, de nouvelles sources d'informations sont disponibles sur Internet.

L'ADEME, la DIREN et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont édité un "guide des formations initiales aux métiers de l'environnement en Ile de France" recensant les différentes offres classées par secteurs professionnels et par niveau d'étude. Ce document est désormais disponible sur Internet à l'adresse www.ecoform.fr.st

L'ATEN est un centre ressource pour toutes les activités de gestion des milieux naturels. Il participe à la réalisation de référentiels métiers. Vous y disposerez d'un large panel d'informations allant de la gestion technique au management du personnel, des formations aux emplois de référence. Vous aurez également accès à une librairie en ligne où vous pourrez commander de nombreux ouvrages (guides, annuaires, manuels plus techniques) et consulter le journal Naturalis d'actualité des espaces protégés.

La télévision au service de l'emploi

Si vous cherchez des conseils et informations concernant votre vie professionnelle, vous disposez d'une nouvelle source documentaire: le site Internet de "France 5".

Vous y trouverez des guides méthodologiques et des offres de formations, des conseils aux porteurs de projets. Mais vous disposez surtout de liens vers des sites d'offres d'emplois ainsi que de nombreuses fiches métier très détaillées notamment sur les métiers de l'environnement (profils de poste, employeurs, rémunération, formation, liste de contacts utiles et quelques témoignages d'expériences).

www.france5.fr rubrique : « Emploi Eco ».

Tout sur la gestion des espaces naturels

Les emplois dans le secteur de la gestion des espaces naturels constituent un secteur professionnel émergent regroupent des situations très différentes tant du point de vue des formations initiales requises que des fonctions exercées, des statuts et des modes de recrutement.

Si vous désirez avoir un panorama de ce secteur professionnel émergent, allez consultez le site du Groupement d'Intérêt Public l'ATEN (Atelier technique des espaces naturels): www.espaces-naturels.fr.

Pérennisation des Emplois Jeunes

Les premiers contrats emploi jeune ont été signés à la fin de l'année 1997, année de lancement du programme « nouveaux services emplois jeunes ». Se pose alors la question de la fin du financement de l'Etat et donc de la pérennisation des postes.

Les différents acteurs institutionnels impliqués ont entamé des réflexions et études sur ce thème qui sera la question centrale concernant le dispositif emploi jeune dans l'année à venir. Vous avez à votre disposition de nombreuses sources d'information notamment sur Internet: www.place-publique.fr, www.caissedesdepots.fr, www.travail.gouv.fr où vous trouverez surtout des liens vers le site www.nsei.travail.gouv.fr. Cette page très complète vous offre quantité d'informations et conseils pratiques, des formulaires prêts à l'emploi concernant les démarches du jeune et de l'employeur (guides du salarié et de l'employeur), un état des lieux juridique ainsi qu'un espace documentaire. Mais surtout ce site aborde la question de la pérennisation des postes de manière très complète. Vous y trouverez des guides et de nombreuses informations méthodologiques vous permettant une autoévaluation de votre projet et de sa viabilité, que celui-ci se situe dans une logique marchande ou sociale, des contacts d'organismes ressources et des pages sur la Validation des Acquis de l'Expérience (anciennement Validation des Acquis Professionnels). Alors si vous avez besoin d'éclaircissements, n'hésitez pas à surfer...

Faire reconnaître son expérience

L'expérience professionnelle permet l'acquisition de compétences qu'il est déterminant de faire reconnaître et valider officiellement. Jusqu'alors régie par les lois n°84-52 du 27 janvier 1984 et n°92-678 du 20 juillet 1992, la Validation des Acquis Professionnels reçoit un nouveau cadre juridique depuis le 17 janvier 2002 et devient la Validation des Acquis de l'Expérience. En effet, la "loi de modernisation sociale" (du 17 janvier 2002) va dans le sens d'une intégration plus facile des salariés et assoupli les conditions de validation des acquis.

Une évolution de la loi

Inscrite au livre IX du code du travail (concernant la formation professionnelle) et au code de l'éducation, la Validation des Acquis de l'Expérience permet l'obtention de tout ou partie d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification. De plus, la VAE offre l'accès à un cursus de formation sans justifier du niveau d'étude normalement requis.

Cette nouvelle loi représente donc une évolution; Grâce à la VAE, les compétences acquises au moyen d'activités salariées ou non, à temps plein ou partiel et même bénévoles sont prises en compte à partir du moment où elles sont en rapport direct avec le contenu du titre ou diplôme visé. La durée minimum de cette activité passe de 5 à 3 ans incluant ainsi les contrats d'apprentissage et de qualification.

Les conditions d'application

Cette certification s'applique à un large public. Vous pouvez, en effet, prétendre à la VAE que vous soyez salarié (CDI, CDD, intérim) (profession libérale, exploitant agricole, artisan, commerçant, travailleur indépendant), agent public titulaire, demandeur d'emploi indemnisé ou bénévole ayant une expérience associative ou syndicale.

Afin de suivre cette démarche, vous devez d'abord identifier le diplôme que vous souhaitez valider ainsi que le ministère auquel il se rattache. Deux possibilités s'offrent ensuite à vous. D'une part, des Points Relais Conseil en VAE seront conventionnés sur toute la région Ile de France par le Conseil Régional à partir de l'automne. Vous pourrez alors vous renseigner au CRIF à partir de cette période. D'autre part, des lieux d'information propres à chaque Ministère verront le jour. A l'heure actuelle, seul le ministère de l'agriculture les a mis en place: les points P.I.C.O: St Germain en Laye: Mme Moisan tel: 01 30 87 18 40 Brie Comté Robert: Mr Germain tel: 01 60 62 33 33. Nous vous donnerons de plus amples précisions dès qu'elles seront disponibles dans la gazette.

Par ailleurs, les candidats à la certification peuvent disposer d'un congé de validation institué selon les mêmes modalités que celles du congé bilan de compétence. Certaines conditions lui permettent une absence de 24h maximum de temps de travail et une prise en charge financière peut lui être octroyée par un organisme collecteur agréé pour les frais de validation proprement dits. Du côté des employeurs, les actions de validation des acquis entrent dans le champ des actions de formation et peuvent donc être imputées sur la participation au financement de la formation continue.

Sources d'informations sur Internet

www.centre-inffo.fr/v2/ressources/dossiers/dos0003.htm , www.travail.gouv.fr/dossiers/vae/index.html , www.service-public.fr/accueil/vae.html , www.educagri.fr/cnpr/offre/btsval.htm (concerne le Brevet de Technicien Supérieur Agricole) ; www.legifrance.gouv.fr (décrets précisant les conditions de validation des acquis de l'expérience: décrets n° 2002-615 et n° 2002-590) , www.education.gouv.fr/sup/vaep/validation.htm (conditions et adresses pour la validation) ainsi que les sites des Ministères suivants: www.education.gouv.fr ; www.jeunesse.sports.gouv.fr ; www.agriculture.gouv.fr

L'accès des emplois jeunes à la fonction publique territoriale

La Fonction Publique Territoriale (FPT) emploie 50 000 emplois jeunes. Confrontée au renouvellement de ses effectifs, la FPT prévoit de modifier les modalités d'accès aux concours de la fonction publique. En plus des concours externes et internes, de nouvelles possibilités d'intégration s'offrent alors aux emplois jeunes.

La FPT comprend 270 métiers, 8 filières et 60 cadres d'emploi répartis en trois catégories : A pour les cadres, B pour les cadres intermédiaires et C pour le personnel d'exécution. Cette organisation concerne 1 700 000 agents dont 50 000 emplois jeunes. Il est prévu que d'ici à 2010, 40% des postes seront vacants, ce qui représente tout de même 650 000 emplois. C'est dire si de nombreux recrutements sont à prévoir!

L'accès à la FPT se fait par concours (ou recrutement direct pour les premiers niveaux de la catégorie C) qui sont de trois types : interne pour les personnes appartenant déjà à la FPT, externe et de troisième voie. Ce dernier type concerne cinq cadres d'emploi: animateur, adjoint d'animation, rédacteur, assistant qualifié du patrimoine et assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques. Dix autres cadres d'emploi seront concernés ultérieurement. Cela consiste en un aménagement des conditions d'accès aux épreuves des concours. En tant qu'emploi jeune, vous pouvez vous présenter aux épreuves si vous justifiez de quatre ans d'expérience professionnelle. De même si vous justifiez de quatre ans d'activité associative, militante, professionnelle ou élective. Les épreuves ressembleront aux concours internes et externes avec appréciation de la motivation pour entrer à la FPT. Ces concours de troisième voie ne seront organisés qu'une fois par an et un emploi jeune ne pourra concourir que deux fois. Ces épreuves sont organisées par les centres de gestion de la FPT pour la catégorie C, par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour les catégories A et B et par les collectivités de plus de 30 000 habitants non affiliées aux centres de gestion. Les concours n'ont pas lieu tous les ans mais sont organisés en fonction du nombre de postes déclarés ouverts par les collectivités.

En tant qu'emploi jeune travaillant pour une collectivité et désireux d'entrer dans la FPT, vous devez choisir votre orientation dans les filières et cadres d'emploi existant. Vous pouvez vous renseigner auprès de la DRH de votre collectivité ou au centre de documentation de votre CNFPT. Vous devez ensuite vous inscrire auprès de votre centre de gestion ou de votre collectivité. Une préparation au concours dont l'accès se fait sur test est conseillée, celle-ci dure entre 10 et 35 jours (50 pour les fonctions très pointues) sur un ou deux ans. Les emplois jeunes étant des contrats de droit privé, le financement de cette formation n'est pas pris en charge par le CNFPT ni par le Conseil Régional. Cependant, votre collectivité peut prendre directement en charge cette préparation au concours.

Pour les emplois jeunes ne travaillant pas pour une collectivité, la procédure est similaire mais les moyens d'information et de préparation diffèrent. Les centres de documentation du CNFPT ne leur sont pas ouverts. Vous pouvez alors vous renseigner sur Internet (le site du CNFPT) ou auprès des collectivités qui organisent leurs propres concours (communes de plus de 30 000 habitants non affiliées à un centre de gestion). Par ailleurs plusieurs organismes proposent la préparation aux concours, dont les APP (Ateliers Pédagogiques Personnalisés).

La réussite au concours vous inscrit sur une liste d'aptitude pour un an, renouvelable deux fois mais il vous reste à chercher un emploi auprès des collectivités. Sources d'informations: www.cnfpt.fr , www.lagazettedescommunes.com .

Formation aux métiers de la protection et de la valorisation de l'environnement en Ile-de-France

Neuf nouvelles formations, constituées chacune de différents modules, ont été mises en place en Ile-de-France dans le domaine de l'environnement avec l'aide de Territoires Environnement Emplois Ile-de-France. Ces formations ont été élaborées pour répondre aux besoins des salariés embauchés dans le cadre du dispositif « Nouveaux Services Emplois Jeunes », mais elles sont ouvertes à tous.

Peut-on s'inscrire à un seul module?

Il est possible de s'inscrire à une formation dans son intégralité, ou uniquement au(x) module(s) qui correspond(ent) réellement à vos besoins.

Comment choisir sa formation?

Toutes les formations de cette nouvelle offre sont présentées ci-dessous. Un conseiller formation du CAPARIF peut vous aider à choisir la formation qui correspond à vos besoins. Vous pouvez l'appeler au 01 53 68 88 00 ou prendre RDV. Pour avoir des précisions sur les modules, leur déroulement, les dates d'entrée en formation ... il suffit de contacter directement l'organisme de formation concerné.

Combien coûte la formation?

Pour connaître le coût de ces formations, il faut de contacter le CAPARIF ou l'organisme de formation.

- Pour les emplois-jeunes, elles sont prises en charge par le Conseil Régional Ile-de-France à hauteur de 9,15 euros/heure. Il est nécessaire d'envoyer un dossier de demande de financement au CAPARIF (contacter votre conseiller formation). Le financement est accordé très rapidement car ces formations sont « labellisées ».

- L'Agence de l'Eau Seine Normandie finance des formations pour les emplois jeunes du domaine de l'eau, quand elle sont suivies dans leur intégralité. Contactez pour cela Anne-marie Renard, 01 41 20 19 35, renard.anne_marie@aesn.fr.

| Votre activité | Formation proposée | Modules composant cette formation | Organisme de formation à contacter | Organismes intervenants |
|--|-----------------------------|--|--|---|
| - Assistant technique en assainissement collectif et/ou autonome - Chef de projet « développement et gestion de l'assainissement collectif et/ou autonome | Assainissement | 1 aspects institutionnels et législation 2 maîtrise des outils informatiques 3 réseaux d'assainissement et eaux pluviales 4 station d'épuration 5 Hygiène et sécurité, environnement, contrôle et gestion 6 assainissement non collectif | Office International de l'eau 22, rue Edouard Chamberland 87065 Limoges Cedex Contact: M.Boyer tel: 05.55.11.47.00 Fax: 05.55.11.47.01 Mail: p.boyer@oieau.fr | Greta (BTPH Pantin 93) AFPA IdF CNFPT et CIDF CGE CDER |
| - Agent d'entretien et de maintenance des infrastructures eau potable - technicien en traitement d'eau potable | Alimentation en eau potable | 1 lecture détaillée d'AEP 2 communication écrite et orale 3 réalisation d'un réseau d'AEP et d'un opération de branchement 4 bureautique 5 connaissance en assainissement 6 contrôle de la qualité de l'eau et de sa consommation | AFPA Les sablons 95340 Bernes sur Oise Tel: 01.30.28.77.16 | AFPA Compiègne |
| - Econome de flux - Conseiller en environnement domestique | Economie des ressources | 1analyse du poste de travail et de son environnement: 12h 2 approche technique et stratégique de l'eau: 48h 3 communication orale et écrite: 60h 4 maîtrise des outils bureautiques: 66h 5 alimentation en eau, économies, assainissement: 54h 6 les différentes formes de l'habitat: 18h 7 gestion des déchets: 24h 8 responsabilité des acteurs de l'habitat: 24h 9 gestion de l'électricité: 24h 10 méthodologie de projets: 24h 11 les installations et entretiens: 12h 12 connaissances administratives: 30h | EFFICOM ACC 85, rue Eugène Caron 92400 Courbevoie Contact: Frédéric Driay Tel: 01.43.33.60.98 Mail: fdriay@freesurf.fr | I.D.E.M.U |
| - Conseiller technique en maîtrise des pollutions et de l'irrigation agricole | Milieux agricoles | 1. connaissance des institutions: 20h- 2. communication écrite et orale et conduite de projet: 80h- 3. connaissance administrative, juridique et comptable: 40h- 4. bureautique: 83h 5 base sur le principe de l'agriculture durable: 35h- 6. gestion de la biodiversité en espace rural: 35h- 7.gestion de l'eau en agriculture: 35h- 8. réglementation française et européenne liée à l'agriculture: 35h | Bergerie Nationale de Rambouillet Parc du Château 78210 Rambouillet Contact: Gil Melin Tel: 01.61.08.72 Mail: gil.melin@educagri.fr | C.F.P.P.A Brie Comte Robert G.R.E.T.A Sud Yvelines Ecole de Paysage de Versailles |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| <p>- Conseiller en environnement dans les TEP/PME</p> | <p>Gestion de l'environnement dans les entreprises (TPE/PME)</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. maîtriser la communication orale et écrite: 21h 2. conduite de réunion et négociation: 21h 3. institutions et partenaires: 21h 4. connaissances des métiers: 35h 5 management de projet: 56h 6. vers une gestion des déchets en conformité avec la réglementation et au meilleur coût: 21h 7. Comment mettre en place une collecte sélective commune: 14h 8. Les installations classées pour l'environnement: 7h 9. cycle de l'eau et pollutions aquatiques: 14h 10. raccordement à un réseau d'assainissement collectif: 14h 11. efficacité énergétique et énergies renouvelables: 21h 12. les systèmes de management qualité et environnement – application aux TPE PME: 49h | <p>Institut Supérieur des Métiers 28, rue des Peupliers 75013 Paris contact: Michèle Tixier tel: 01 44 16 80 68 mel: m.tixier@ism.asso.fr</p> | |
| <p>- Agent d'environnement - coordinateur en environnement - chef de projet en éco- développement "gestion environnementale"</p> | <p>Gestion des milieux naturels et urbains</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Tronc commun: 98H 2. Gestion des espaces: 70h 3. Vie et organisation du chantier: 35h 4. Animation et pédagogie: 70h 5. Techniques d'entretien de rivières: 70h 6. rôle et fonction du tuteur: 40h | <p>Terra Novalis, C° Idemu 6, rue Arnold Géraux, 93450 L'Île Saint-Denis contact : Bertrand Munich tél. : 01 48 13 04 19 ou 06 62 93 08 75, mel: idemu@globenet.org</p> | <p>I.D.E.M.U. I.M.E.P.P. O.A.A. Saint Vincent Initiatives environnement G.R.E.T.A. 77 V.A.P.</p> |
| <p>- agent de développement local - assistant et chef de projets en éco- développement</p> | <p>développement local</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Tronc commun: 100h formation générale sur l'eau et ses métiers, formation de base en urbanisme, informatique, environnement, organisation politique et institutionnel, reportage 2. Modules techniques: 200h - initiation à l'aménagement du territoire - les territoires: milieux naturels et anthropiques - initiation aux techniques juridiques fondamentales - sociologie du travail - technique alternative en assainissement pluvial - les aménagements paysagers - bureautique, organisation, initiations aux outils informatiques - travail en atelier | <p>CNAM Chaire "Urbanisme et Environnement" 292, rue Saint Martin 75141 Paris Cedex 03 tel: 01 40 27 21 02 mel: duthion@cnam.fr</p> | |
| <p>- Animateur éducateur environnement - chef de projets en éducation à l'environnement</p> | <p>Animation et éducation à l'environnement / au développement durable</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. culture générale de l'environnement naturel et urbain: 42 h 2. les acteurs de l'environnement et de l'éducation à l'environnement: 28 h 3. mettre en œuvre des animations adaptées à un public: 42 h 4. créer des outils et des supports: 28 h 5. conduite de projets d'éducation à l'environnement: 77 ou 91 h | <p>Vivacités Ile-de-france Chez M. Yves Clerget, 164 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris Contact: M. Patrick Neveu tel: 06 24 33 71 92 INFA 5/9 rue d'Anquetil 94736 Nogent sur Marne Cedex Contact: Ronan Le Graët tel: 01 45 14 64 58 mel: nogent@information.com</p> | <p>Idemu Les petits Débrouillards STAJ peris-coop Initiatives environnement</p> |
| <p>- ambassadeur du tri - coordinateur de la collecte sélective</p> | <p>Gestion des déchets - collecte sélective</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. connaissances générales des déchets 2. communication de proximité 3. la collecte sélective des déchets 4. gestion et coordination de la collecte sélective | <p>A déterminer Contacter le CAPARIF à partir du mois de juin 2002</p> | |



ECHANGER VOS EXPERIENCES

Création de postes et/ou de structures

« Des agents d'environnement en milieu rural aux écogardes il n'y a qu'un pas »

Luzarches, commune rurale du nord de l'Ile-de-France, est la plus étendue du Val d'Oise. Ses 4 000 habitants bénéficient ainsi de 2049 ha de vastes espaces naturels et agricoles parcourus par une centaine de kilomètres de chemins. Son patrimoine naturel est digne du plus grand intérêt et sa situation aux portes de l'agglomération parisienne lui confère de nombreux atouts en particuliers touristiques. Luzarches s'intégrera naturellement dans le futur Parc Naturel (inter)Régional "Oise pays de France" (anciennement appelé PNR des trois forêts).

Mais comme ailleurs en zone rurale, les chemins s'embroussaillent, les décharges sauvages prospèrent, les fossés se comblent et l'inondation guette.

Comment le projet est-il né ?

La municipalité en la personne de Damien Delrue adjoint à l'environnement a donc souhaité créer une nouvelle activité au sein des services communaux pour surveiller et entretenir le territoire et sensibiliser la population au respect de l'environnement.

Ce service relativement polyvalent en milieu rural avait connu une première tentative sur le territoire communal avec la création de deux agents d'environnement en juin 1998 dans le cadre du programme NSEJ. Mais finalement cantonnés à l'entretien de l'espace urbain, les jeunes embauchés se sont désintéressés du poste.

L'expérience risquait de tourner court.

C'est dans la phase de réflexion sur la réorientation de cette activité que Monsieur Delrue, nouvellement élu à l'environnement, a pris contact avec TEE IdF et qu'il a pu être informé des formations disponibles pour l'accompagnement professionnel des agents d'environnement. Au fil des échanges au sein du réseau TEE et en particulier avec les représentants du syndicat mixte de gestion des Ecogardes du Nord Pas-de-Calais, le projet a évolué vers la mise en place d'un binôme d'écogardes ayant par ailleurs une importante mission d'entretien de l'espace.

Fort des expériences réussies ailleurs en France, le projet a fini de convaincre l'ensemble de l'équipe municipale qui en attend une présence forte sur le territoire communal pour la surveillance, l'entretien et la valorisation de son patrimoine.

Comment avez-vous mis en œuvre ce projet ?

Les missions de la patrouille d'écogardes sont de trois ordres.

- Pour la moitié de leur temps de travail, les écogardes interviennent sur le terrain pour entretenir l'espace rural : petit élagage, entretien des chemins, curage des rus, résorption des décharges sauvages, entretien du petit patrimoine bâti (fontaines, lavoirs)...

- Pour un tiers de leur temps, ils remplissent deux autres missions : Veille, inventaire du territoire communal d'une part et sensibilisation à l'écocitoyenneté de l'autre.

Patrouillant sur le territoire communal à VTT avec leur uniforme, ils signalent les dysfonctionnements ou les déprédations sur l'environnement, ils suivent l'avancement des travaux des TIG (Travaux d'intérêt général) et la réalisation des contrats d'espaces verts.

Ils assurent également la cartographie des chemins et des espaces "verts" et réalisent des inventaires naturalistes, ...

Dans quelques mois les actions de sensibilisation concerneront les estivants, les chasseurs, les agriculteurs et surtout les écoliers qui pourront être sensibilisés in situ à leur environnement communal.

- Les 20 % de temps de travail restant servent au suivi administratif assuré grâce à une main courante et un compte rendu mensuel aux élus.

Les écogardes sont sur le terrain 80 % de leur temps. Ils ont été embauchés dans le cadre des 35 heures. Présents un vendredi sur deux, ils seront sur le terrain 6 samedis, 3 dimanches de l'année et en juillet pour être au contact des touristes et contribuer ainsi à l'animation locale.

Quels en sont les financements ?

Ces emplois n'ont pu voir le jour que grâce aux financements de l'état et de l'agence de l'eau Seine-Normandie dans le cadre NSEJ. Ils pèseraient lourd sur le budget communal sans ces aides.

Quel est son devenir ?

Damien Delrue attend tout d'abord de ces jeunes qu'ils fassent eux-mêmes leurs preuves aidés en cela par leur encadrement et les formations qu'ils ont suivies et qu'ils suivront encore. L'utilité du service est quand à elle mesurée à l'aide de cette main courante qui détaille les actions. Le point mensuel avec les élus et la participation des écogardes à la commission environnement de la municipalité permet une intégration poussée de ce nouveau service au fonctionnement communal...

Enfin, lorsque le service fera ses preuves au niveau communal, il sera peut-être temps de lui donner une dimension intercommunale dans le cadre par exemple du PNR à venir. Son assise financière passe sans aucun doute par là.

Quelle aide vous a apporté le réseau ?

A la question de l'utilité du réseau TEE IdF dans l'élaboration et le suivi de ce nouveau service, Damien Delrue, nous rappelle l'intérêt d'avoir bénéficié d'un lieu où trouver des informations et des conseils sur les formations, les profils de postes... Mais surtout un lieu d'échange d'expériences avec les collectivités qui ont déjà mis en place des services similaires, et parmi lesquelles le syndicat mixte de gestion des écogardes du Nord Pas-de-Calais.

Il souhaite d'ailleurs que ces échanges continuent au niveau francilien avec les collectivités locales qui mettent en œuvre des services similaires.

Pour plus de précisions, contacter Mr Damien Delrue: 01 30 29 54 54
Damien.delrue@libertysurf.fr

Notre réseau est là pour cela. Notre relais thématique sur les métiers de la gestion de l'espace, l'association Espaces, est également là pour accompagner nos réflexions et échanges.

Contactez-nous si vous souhaitez vous joindre à ces échanges.



48, rue d'Hauteville
75010 Paris
Tél. : 01.42.46.45.26
Fax : 01.42.46.45.36
Mail : reseau-tee@globenet.org

Votre réseau sur les emplois en environnement

Qu'est que Territoires Environnement Emplois Ile-de-France?

TEE Ile-de-France est le réseau régional de ressources emplois environnement, financé par la DIREN Ile-de-France, la DRTEFP, le Conseil Régional Ile-de-France, l'ADEME et l'Agence de l'eau Seine Normandie. Participent également à son comité de pilotage la DRIAF, l'ARENE Ile-de-France, le CAPARIF et l'institut de l'Ecologie en Milieu Urbain (IDEMU), porteur de TEE IdF. Au sein du réseau, nous cherchons à :

- développer avec vous les emplois de l'environnement
- pérenniser les activités créées en particulier dans le cadre du dispositif "Nouveaux Services – Nouveaux Emplois"
- aider à la formation des personnels et ainsi les professionnaliser dans leurs nouveaux métiers
- favoriser ensemble la qualité environnementale des services développés.

Ce que nous pouvons faire ensemble :

En participant au réseau TEE Ile-de-France, vous pourrez y puiser sa substance, y apporter votre expérience, vos questions et échanger sur votre pratique des métiers de l'environnement avec les autres membres du réseau, les institutions du comité de pilotage, nos relais locaux et notre équipe permanente.

Pour que l'information circule entre nous, des outils sont à votre disposition:

- la gazette du réseau
- des boîtes à outils
- des colloques
- un site Internet national: www.reseau-tee.net

Pour mieux porter vos préoccupations auprès des institutions de l'environnement et de l'emploi :

- Nous tenons à jour un observatoire des nouvelles activités environnement en Ile-de-France créées dans le cadre du dispositif Nouveaux Services– Nouveaux Emplois
- Nous participons à la mise en place d'une nouvelle offre de formations
- Nous représentons le thème environnement au sein de la plate-forme régionale de professionnalisation et contribuons à la démarche de reconnaissance des métiers.

Parce que chacun de vous souhaite bénéficier des expériences des autres et mettre en valeur ses actions, vous pourrez rencontrer d'autres employeurs et salariés et ainsi trouver des solutions à vos questions grâce à :

- nos relais spécialistes d'un territoire ou d'une activité :
pour les animateurs-éducateurs à l'environnement : GRAINE Ile-de-France – Maryline Lair – 26, avenue Gounod – 91260 Juvisy sur Orge – Tél. : 01 69 24 99 33 – info@graine-idf.org
pour les économistes de flux : Montreuil Vincennes Energie – Hakim Hamadou – 12, boulevard Rouget de Lisle, Pavillon des Finances – 93100 Montreuil – Tél. : 01 42 87 13 55 – almemv@iname.com
Pour les agents d'environnement de proximité et le territoire des Hauts-de-Seine et le sud-ouest de Paris : Association Espaces – Yann Fradin – 37, route de Vaugirard – 92190 Meudon – Tél. : 01 55 64 13 40 – espaces@globenet.org
Pour les conseillers environnement dans les TPE-PME : Institut Supérieur des Métiers – Olivier Contant – 28, rue des Peupliers – 75013 Paris – Tél. : 01 44 16 80 63 – o.contant@ism.asso.fr
• des réunions d'échange organisées par le réseau et ses relais.



JE SOUHAITE DEVENIR MEMBRE DU RESEAU

Je souhaite : Devenir membre du réseau que TEE envoie la gazette à un contact
 Devenir un lieu ressource pour le réseau (envoi de gazettes)

mes coordonnées ou celles du contact sont :

Nom : Prénom :
Organisme : Fonction :
Je suis : employeur tuteur emploi-jeune en recherche d'emplois autre
Adresse :
CP : Ville :
Tél : Fax : Mél :@.....
Je recevrai la gazette de TEE IdF par courrier : postal électronique (au format pdf)

Signature: